

La Scet va participer à l'élaboration du plan habitat de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris (MGP) a choisi la Scet, mandataire du groupement constitué d'Aire publique, Espacité et Fors-recherche sociale, pour l'accompagner dans la définition de son Plan métropolitain d'habitat et d'hébergement (PMHH) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).



La Scet coordonnera le débat entre les nombreuses instances techniques et politiques qui travaillent sur le PMHH. Elle pilotera et animera les échanges entre les 131 villes, les 12 établissements publics territoriaux, la MGP et ses partenaires pour définir une ligne politique partagée appréhendant les enjeux locaux et régionaux et compatible avec les intérêts de chacun.

La Scet, Aire Publique et Espacité accompagneront les instances politiques et techniques pour l'élaboration du PMHH et pour la définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre. L'appui technique pour l'élaboration du volet hébergement du PMHH sera assuré par la Scet, Aire publique et Fors-recherche sociale.